



HAL
open science

La sociologie est-elle utile à l'éthique du numérique ?

Emmanuel Didier

► **To cite this version:**

Emmanuel Didier. La sociologie est-elle utile à l'éthique du numérique?. Eric Germain; Claude Kirchner; Catherine Tessier. Pour une éthique du numérique, PUF, 2022, 978-2-13-083348-2. hal-03918893

HAL Id: hal-03918893

<https://cnrs.hal.science/hal-03918893v1>

Submitted on 2 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La sociologie est-elle utile à l'éthique du numérique ?

Emmanuel Didier

21 juillet 2021

Appréhendée dans le cadre du Comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN), l'éthique n'est pas seulement un domaine de réflexion philosophique, mais aussi et surtout une *activité*. Celle-ci consiste à réunir une assemblée dont les membres ont des parcours très divers et ont en commun d'être concernés par les enjeux du numérique. Au CNPEN, cette assemblée comprend des universitaires de plusieurs disciplines : informaticiens, juristes, biologistes ; des juristes non universitaires ; des élus ; des médecins ; des entrepreneurs ; etc. Le Gouvernement (le plus souvent, mais cela peut être d'autres acteurs sociaux ou lui-même) lui soumet un problème sous la forme d'une saisine, par exemple : « quels sont les questions éthiques soulevées par l'utilisation de l'intelligence artificielle pour poser des diagnostics médicaux ? ». Les membres débattent alors et s'informent sur ce problème de façon à ce qu'ensemble et peu à peu, ils parviennent à agréger leurs opinions, par reformulation et approfondissement successifs. Ils travaillent d'abord en petit groupe, puis en assemblée plénière, pour finir par produire un texte unique que l'on appelle un *avis*, qui répond au problème et parvient à passer l'épreuve d'être adopté par le plénier. L'éthique est donc l'activité consistant à agréger des opinions éclairées mais diverses aboutissant à la production d'un avis unique.

Le numérique est social de part en part

Il se trouve qu'au CNPEN, un sociologue a été invité à siéger au plénier. On peut légitimement se demander à quoi sert la sociologie dans des réflexions aussi techniques et spécialisées que l'algorithmique ou la santé numérique. La réponse réflexive du sociologue est que sa contribution consistera à produire du savoir sur la situation qu'il observe réflexivement. Il profitera d'avoir été nommé pour faire la sociologie du comité d'éthique lui-même. Mais ici la question est plus urgente : on attend de lui qu'il participe aux débats sur la question des diagnostics posés par l'IA ou tout autre problème objet d'une saisine. Alors, en quoi la sociologie peut-elle servir dans ces débats techniques ?

Cette question oblige à revenir sur la définition de la discipline, interrogation qui, la plupart du temps, est ennuyeuse car elle est, au fond, *comptable* : elle est posée dans le cadre de l'université pour justifier son budget, financer ses postes et obtenir ses salles de classe. Mais dans le cadre du comité d'éthique, dont les membres sont d'ailleurs tous bénévoles, cette question devient, au contraire, intéressante car elle est *généreuse*. Elle ne vise pas à obtenir quoi que ce soit : elle demande ce que la discipline a à *offrir* à la discussion, dont les autres ne disposent pas ou peu, de façon à faciliter et enrichir la production des avis.

Or le numérique, pour abstrait et technique qu'il soit, est lui-même traversé par des tensions sociales et a, dans le même temps, d'importants effets sur la société. Les sociologues ne sont-ils pas les spécialistes de telles mécanismes ? Les diagnostics médicaux posés au moyen d'algorithmes d'intelligence artificielle transforment les méthodes de certification des dispositifs médicaux car ils sont souvent fondés sur de l'apprentissage machine et évoluent au fur et à mesure qu'on les utilise. Dans ces conditions, à quel moment faut-il donc les certifier ? Quand ils sortent des laboratoires ? Quand ils sont mis sur le marché ? Après une

certaine durée d'utilisation réelle ? Ces questions sont étudiées par les sociologues spécialistes de la certification qui ont donc leur mot à dire à ce sujet. Les algorithmes transforment aussi le métier des soignants car ces derniers doivent dorénavant connaître et comprendre l'informatique autant que l'imagerie médicale ; or ces transformations professionnelles sont aussi l'objet de nombreux travaux en sociologie des professions et des organisations. Bref, on pourrait multiplier les exemples, le numérique n'est pas séparé de la société, il est plongé dedans, il est lui-même social sous de nombreux rapports, que la sociologie a déjà étudiés et sur lesquels elle peut faire progresser les connaissances collectives d'un comité d'éthique.

Difficultés de la sociologie

Mais dans cette tâche le sociologue rencontre deux difficultés. La première est que sa discipline s'efforce de n'être pas normative. La sociologie s'est entièrement construite autour de la différence, forgée par Max Weber, entre le rapport aux valeurs et le jugement de valeur¹. Le sociologue entre en rapport avec les valeurs, il les étudie et les prend en compte – et comment y échapperait-il lui qui est, comme tout le monde, plongé dans une société elle-même traversée par des valeurs ? Il est donc parfaitement armé pour faire saillir cet élément essentiel des avis que sont *les tensions éthiques*, les nœuds où différentes valeurs s'entremêlent sans s'accorder. Mais, dans son activité professionnelle, il n'exerce pas de jugement de valeur : il ne choisit pas telle valeur contre telle autre ; on parle de neutralité axiologique. Pourtant, la plupart des avis tranchent, et se terminent par des *recommandations*. Pour les écrire, le comité d'éthique utilise par exemple le rapport Belmont qui propose des principes de protection des humains lorsqu'ils sont sujets de recherche. Lorsque le sociologue utilise ce rapport pour exprimer un jugement, il me semble qu'il n'agit pas professionnellement. Il s'engage à titre personnel, chargé de son histoire individuelle, mais pas en tant que spécialiste de sa discipline.

La seconde difficulté réside dans le faible degré d'institutionnalisation des résultats de la sociologie, ce par quoi il faut entendre un corpus de conclusions qui soit établi de façon stable, généralement accepté la communauté des praticiens et validé par une organisation. Pensons à un juriste. Il peut contribuer aux discussions du CNPEN en explicitant ce que dit la loi sur tel ou tel problème. Il ou elle fera assez facilement autorité car son discours est appuyé sur ce corpus clair. De même un médecin ou un informaticien disposent de canons de leur discipline sanctionnés par un conseil de l'ordre dans un cas ou par les pairs dans l'autre, qui leur donne un appui ferme sur lequel faire reposer leurs arguments. Mais la sociologie manque d'un tel appui institutionnel et, de surcroît, elle présente cette caractéristique, que je considère comme une vertu, de toujours proposer des échappées et des controverses autour des résultats qui pourraient sembler les plus établis.

Une conséquence de cette ouverture de la discipline est que toute personne se sent une certaine légitimité à parler de la société dans laquelle elle vit, donc à énoncer des arguments qui s'apparentent à de la sociologie. Les médecins, dans leurs cabinets, voient des dizaines de patients quotidiennement et se font une idée, parfois assez précise, sur les évolutions de ce qu'ils envisagent comme « la société ». Les informaticiens ont aussi une conception de ce que sont les utilisateurs de leurs algorithmes, conceptions qu'ils encapsulent dans leurs

¹ Weber, Max. *Essais sur la théorie de la science*. Traduit par Julien Freund. Recherches en sciences humaines 19. Paris: Plon, 1965.

productions (par exemple en faisant des hypothèses sur le degré de technicité ou de réflexivité de l'utilisateur). Comme le disait le sociologue américain Harold Garfinkel, tout « membre » de la société est aussi un sociologue (je mets des guillemets car c'est ainsi qu'il appelait – appellation signifiante – ce que d'autres appellent les « acteurs sociaux »), sans quoi il ne pourrait pas survivre, incapable qu'il serait de comprendre comment fonctionne son milieu². Ce résultat vaut aussi, bien sûr pour les membres des comités d'éthique ; tous sont aussi, un peu, sociologues.

La sociologie, discipline pluraliste et constructionniste

Manque d'appui institutionnel de sa parole, partage de l'expertise sur la société : que reste-t-il alors en propre au sociologue qu'il ait à offrir ? Je voudrais proposer ici deux points qui me semblent cruciaux. D'abord, la sociologie est pluraliste. Elle est attentive à la confrontation entre différents régimes d'argumentation. Elle ne les réinterprète pas l'un au moyen des arguments de l'autre mais au contraire est attentive aux *figures du compromis* que la société est capable d'inventer, pour reprendre le splendide concept des sociologues Luc Boltanski et Laurent Thévenot³. Ainsi, lors des débats sur la valeur de la vie pendant le premier confinement, nous avons assisté à l'opposition entre au moins deux positions. D'une part, certains - souvent médecins - affirmaient que la priorité était de « sauver des vies » en mettant tout en œuvre pour que le système sanitaire puisse accueillir tout patient atteint par une forme grave de Covid, et donc militait pour un confinement dur. D'autre part, certains autres – souvent économistes - insistaient sur les externalités négatives engendrées par l'arrêt complet de l'économie causé par un confinement dur et donc militaient pour un confinement plus souple. Chacun interprétait la proposition de l'autre au moyen de ses propres métriques : les économistes utilisaient le critère monétaire pour évaluer les effets de la santé publique des deux types de mesures sur la pauvreté et les coûts, et quantifiaient même économiquement la valeur monétaire des vies humaines. De l'autre côté, les médecins refusaient la métrique économique bien qu'ils comptassent aussi, mais eux raisonnaient en années de vies sauvées et cherchaient à évaluer la politique la plus efficace en ce sens. Autrement dit, chacun retraduisait, au sens presque linguistique du terme, les arguments de l'autre dans son langage pour tenter de faire prévaloir ses propres arguments. Face à ce genre de débat, le sociologue ne propose pas un tiers langage, il est attentif à ceux qui émergent dans le débat public et se concentre sur les compromis qui ne peuvent manquer d'apparaître entre ces différents langages. L'application StopCovid qui a précédé Tousanticovid a été la première tentative d'une telle figure du compromis : elle permettait de maintenir un « confinement » des individus (en les alertant s'ils passaient près d'une personne infectée) même lorsqu'ils se déplaçaient pour aller travailler. Elle rendait possible un confinement dur et doux à la fois : elle protégeait des contacts avec les personnes infectées sans empêcher les déplacements. La sociologie ne prône donc pas une voie centriste qui ménagerait la chèvre et le chou – pas besoin de sociologue pour cela -, mais elle est attentive aux articulations fines qui permettent à différents argumentaires de parvenir à un accord, articulations qui sont facilement occultés par la véhémence des

² Garfinkel, Harold. *Studies in ethnomethodology*. Englewood Cliffs, N.J: Prentice-Hall, 1967.

³ Boltanski, Luc, et Laurent Thévenot. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard, 1991.

débats. La sociologie est donc la discipline des tensions entre une pluralité de discours (d'où son confort avec le concept de tension éthique) et donc, tout autant, des figures de leur résolution.

D'autre part, la sociologie est une science constructionniste, comme le dit Bruno Latour⁴, elle est attentive aux processus d'expression de nouveaux êtres, de modification des anciens, d'explicitation des débats. Bref, elle est une sorte d'histoire du présent convaincue de l'instabilité des mondes, y compris de ceux qui paraissent les plus naturels, et dispose de nombreux outils conceptuels capables de montrer comment la nouveauté apparaît, se réalise et s'institutionnalise. Lors des réflexions du CNPEN sur les enjeux d'éthique dans la lutte contre la désinformation et la mésinformation pendant la crise Covid (réflexions présentées dans une autre contribution à cet ouvrage), une tension importante est apparue concernant les modalités de modération adoptées par les plateformes numériques. Comment justifier qu'elles choisissent de valider et même de répercuter les mesures gouvernementales dans certains pays, comme en France et plus largement en Europe, alors qu'elles ont finalement décidé de bloquer les comptes d'autres dirigeants démocratiquement élus – notamment Trump et Bolsonaro ? Il nous est apparu qu'il nous fallait passer par une réflexion sur les modifications des figures de l'autorité engendrées par la crise Covid, en particulier des rapports entre les plateformes commerciales, les autorités politiques et les autorités scientifiques. Cette réflexion me semble typiquement sociologique car elle suppose que ce qui, pour les non-sociologues, peut sembler le plus fermement établi, l'autorité, est pourtant aussi pris dans un flux de transformation que la pandémie a, en l'occurrence, accéléré.

Ainsi, la sociologie n'a pas une place facile dans un comité d'éthique du numérique, mais il est essentiel de lui faire une place car, grâce à son pluralisme et à son constructionnisme, elle peut enrichir et faciliter les débats, y compris et surtout les plus techniques.

⁴ Latour, Bruno. *Changer de société, refaire de la sociologie*. Traduit par Nicolas Guilhot. 1 vol. La Découverte poche. Paris: la Découverte, 2007.